



SOLLIES-PONT

RAPPORT N° 202400 0015

Objet :

Avis d'affichage public

**Carte Grise :**

Date de délivrance :  
1ère Mise en Circul. :  
Type de véhicule :

**Destinataires :**

- Monsieur le Maire  
- Monsieur le Chef de Service de la  
Police Municipale  
- Archives de la Police Municipale

**RAPPORT DE CONSTATATION**

L'an deux mille vingt quatre, le treize du mois de septembre,

Nous soussigné(s), Brigadier chef principal CARIOLOT Pascal  
Brigadier chef principal BARELLI Aloïs

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en  
résidence à la Mairie de Solliès-Pont

En fonction à la Police Municipale de Solliès-Pont

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de  
Monsieur le Maire de Solliès-Pont

Vu les articles 21, 21 2°, 21-1, 21-2, D15, 73 et 429 du Code de  
Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

**SUR LES FAITS**

Le treize septembre deux mille vingt-quatre, à vingt et une heures,  
sur demande du service urbanisme de la commune, nous  
procédons à la constatation de l'affichage public concernant l'avis  
d'enquête publique relatif à la procédure de modification N°3 du  
plan local d'urbanisme (PLU). Les panneaux d'affichage sont  
localisés ci-après :

- Sur les grilles à l'entrée principale du parc du château côté  
poste,
- Sur les grilles entrée du parc côté parking Autran,
- Entrée du cimetière côté autoroute A57, 2ème portail,
- Porte d'entrée du centre technique municipal de la commune,
- Rond-point de l'Enclos, sur le grillage de l'école Alphonse  
Daudet,
- A l'entrée de la montée des Ecureuils,
- Porte d'entrée de France service parking Autran.
- Intersection entre la montée des Fiès et l'avenue Don Bosco.
- Intersection entre la route départementale 58 et le chemin des  
Pousselons.

**MESURES PRISES :**

Nous prenons des clichés photographiques que nous annexons au  
présent rapport.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins

que vous jugerez utiles.

Rapport fait pour être transmis à notre Chef de Service ainsi qu'à Monsieur le Maire de Solliès-Pont.

Fait à Solliès-Pont

Le 13/09/2024

Signature du rapport N°2024 000015

Le rédacteur

Les assistants,



Vu et transmis,

Le Chef de Service de Police Municipale



Photo N°1 - Vue 1



Photo N°2 - Vue 2



Photo N°3 - Vue 3



Photo N°4 - Vue 4



Photo N°5 - Vue 5



Photo N°6 - Vue 6



Photo N°7 - Vue 7



Photo N°8 - Vue 8



Photo N°9 - Vue 9



